



# WikiLeaks, notre conscience? Politique, philosophie et vérité à l'époque des médias innovants

Thierry Ménissier

► **To cite this version:**

Thierry Ménissier. WikiLeaks, notre conscience? Politique, philosophie et vérité à l'époque des médias innovants. 15ème Rencontres Internet d'Autrans, Jan 2011, Autrans, France. <halshs-01661892>

**HAL Id: halshs-01661892**

**<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01661892>**

Submitted on 12 Dec 2017

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## *WikiLeaks, notre conscience ?*

### *Politique, philosophie et vérité à l'époque des médias innovants*

Thierry Ménissier

Conférence pour les 15èmes Rencontres d'Internet d'Autrans, 2011

« Le mensonge est souvent, plus plausible, plus tentant pour la raison que la réalité, car le mensonge possède le grand avantage de savoir d'avance ce que le public souhaite entendre ou s'attend à entendre. Sa version a été préparée à l'intention du public, en s'attachant tout particulièrement à la crédibilité, tandis que la réalité a cette habitude déconcertante de nous mettre en présence de l'inattendu, auquel nous n'étions nullement préparés. »

Hannah Arendt, « Du mensonge en politique »,  
*Du mensonge à la violence.*  
*Essais de politique contemporaine,*  
Trad. G. Durand, Paris, Pocket, 1994, p. 11.

WikiLeaks est le nom d'une organisation créée en 2006 visant la transparence intégrale et destinée à rendre publiques des informations qui n'étaient pas conçues dans cet esprit ; elle se fonde sur l'activité des « lanceurs d'alerte » (*whistleblower*), terme qui définit les personnes voulant dénoncer des actes illégaux ou immoraux commis par leur patron ou par leur supérieur, par un politicien ou par un fonctionnaire, et qui possède des preuves pour étayer ses accusations tout en désirant demeurer anonyme afin d'éviter les représailles ; ces personnes pouvaient il y a peu encore déposer des documents sur le site collaboratif ouvert (Wiki) de l'organisation.

Les « faits d'armes » de WikiLeaks sont d'ores et déjà nombreux : révélations concernant les raisons de la faillite de la plus grande banque islandaise ; diffusion du film-choc tourné depuis un hélicoptère de combat états-uniens Apache à Bagdad qui, par méprise, tire au canon et massacre des civils et des enfants ; divulgation de nombreuses informations secrètes du Pentagone concernant les combats en Afghanistan puis en Irak ; enfin, tout récemment, l'énorme affaire du « Cablegate », c'est-à-dire mise à disposition de plus de 250 000 télégrammes secrets de diplomates américains pour cinq grands journaux

internationaux (*Le Monde*, le *New York Times*, *Der Spiegel*, *The Guardian*, *El Pais*) dans le but que ceux-ci, en les préparant pour ce faire<sup>1</sup>, les analysent et livrent au grand public une expertise approfondie.

Le fondateur de WikiLeaks, Julian Assange est un personnage étonnant : né en 1971 dans l'Etat du Queensland, ce brillant informaticien se présente comme « militant, journaliste, programmeur de logiciels, expert en cryptographie, spécialisé dans les systèmes conçus pour protéger les défenseurs des droits de l'homme »<sup>2</sup>. Autant dire, avec un tel profil de cyber activiste, qu'il est bien difficile à qualifier : s'agit-il d'une sorte de Robin des Bois de notre temps, d'un « espion – publiciste » voué à la défense de la liberté par tous les moyens possibles contre les nouvelles formes de raison d'Etat ? Ou bien, tout autrement, d'un vain agitateur, et derrière ses sympathiques allures libertaires, est-il le promoteur d'un désordre dangereux pour la paix dans le monde ? Peut-être les deux à la fois : avec WikiLeaks, Julian Assange a réinventé quelque chose qui est en relation avec l'activité de la conscience, laquelle est *fondamentalement ambivalente*.

### ***Le Cablegate, viol de la souveraineté états-unienne :***

Les documents divulgués depuis novembre 2010 concernent les télégrammes échangés entre le département d'Etat à Washington et les ambassades américaines, sur une période comprise entre 2004 et 2010. L'origine de la fuite serait un jeune militaire de 23 ans (actuellement en attente d'être jugé aux USA), qui, désœuvré et choqué par ce qu'il découvrirait dans les documents auxquels il avait accès, aurait décidé de les déposer sur le wiki de Julian Assange. Il est significatif que le Département d'Etat ait pris contact ces derniers jours avec de nombreux gouvernements étrangers pour les avertir de l'impact probable des révélations et « les mettre en garde, écrit *Le Monde*, contre tout impact négatif »<sup>3</sup>. Pour le Département d'Etat et d'après les protestations qu'il a émises, la divulgation est « illégale », nuit à l'image des Etats-Unis dans le monde, est susceptible de perturber les relations entre les

---

<sup>1</sup> Le Monde nous informe que – fait unique par son ampleur dans les annales de la presse – quelques 120 journalistes des cinq rédactions ont travaillé ensemble, en se concertant initialement sur la manière de traiter ces données afin de ne pas mettre en danger les personnes impliquées sur le terrain.

<sup>2</sup> Propos recueillis dans *Le Monde Magazine*, n°67 du samedi 25 décembre 2010.

<sup>3</sup> Sylvie Kauffmann, « Pourquoi et comment publier ces documents ? », *Le Monde* du 30 novembre 2010.

USA et les gouvernements qui leurs sont alliés, et, danger plus précis, elle met en péril la vie de certaines personnes dans le contexte de menaces terroristes.

Ce n'est pas la première fois dans l'histoire qu'il se produit des fuites dans le système de la circulation des informations secrètes qui nourrissent ou innervent les relations internationales. En leur temps, d'autres affaires, internationales ou nationales, avaient eu un retentissement comparable, voire des effets plus importants et dramatiques : par exemple, et personne ne l'a oublié, le Watergate avait tout de même renversé le gouvernement américain de Richard Nixon. Mais, bien entendu, on ne peut préjuger des effets à long termes engendrés par l'activité de WikiLeaks.

Ce n'est pas non plus la première fois que la déclassification de documents diplomatiques cause un certain émoi (bien que, dans ce cas, il se produit une déclassification forcée, contre la volonté de l'Etat qui en est l'émetteur). De surcroît, pour les spécialistes des relations internationales, les révélations mises en ligne n'en sont pas réellement – ou plutôt, si les informations divulguées contiennent tel ou tel détail intéressant, le plan d'ensemble est connu, et, pour ces spécialistes, il se déduit de ce qu'ils savent par ailleurs de la politique américaine des dix dernières années, dans ses audaces comme dans ses difficultés ou hésitations.

Cependant, *il y a bien un phénomène WikiLeaks*, et le premier effet de ce phénomène vient bien entendu du fait que, dans le cas du Cablegate, le principe fondamental qui régit la logique des Etats est violé. Ce principe, c'est celui de la souveraineté, par lequel une puissance étatique n'existe et n'est reconnue qu'à mesure de sa capacité à s'organiser de manière autonome dans différents secteurs essentiels, dont l'information fait partie. Malgré le développement de la globalisation, le principe de souveraineté existe bien sûr toujours aujourd'hui, les Etats continuent de suivre cette logique, tout le monde en a conscience ; et la fuite d'informations secrètes, et mieux encore la déclassification forcée s'apparentent, pour un Etat, au *viol de sa souveraineté*. C'est bien ce que traduisent les réactions furieuses du Département d'Etat américain, aussi bien que le plaisir, la curiosité et le sentiment d'être invités à un spectacle qui n'est pas écrit pour nous, bref tout ce que nous éprouvons confusément lorsque nous accédons au contenu des dépêches analysées par les journaux,.

***WikiLeaks perturbe nos repères spatiaux-temporels :***

Avec le Cablegate, mais aussi avec ses précédents exploits à l'encontre des Etats-Unis (dans les pages qui suivent, je vais concentrer mon analyse sur cet aspect des révélations, en délaissant les autres), WikiLeaks nous met en présence de la réalité de la grande politique, de la politique de puissance. Dans un système international en voie de globalisation économique, et tandis que l'on se berce facilement de l'idée qu'il existe désormais un monde unifié et pacifié par les échanges commerciaux et les règles du droit, on découvre que demeure un arrière-monde, celui du secret, de la dissimulation, de la tromperie, de la feinte et de la manipulation. On se croirait revenu au temps de la Guerre Froide (disons, au sens large du terme, à la période comprise entre 1945 et 1989) tant tout cela paraît sorti d'un bon vieux roman de John Le Carré ! WikiLeaks, ou la redécouverte d'un monde qu'on croyait disparu ; l'affaire a le parfum enivrant d'une certaine atmosphère, celle qu'on ressent en revoyant des films tels que *Le troisième homme* ou, plus récent, *Les trois jours du Condor*.

Une autre chose est également remarquable : ce n'est pas seulement que la déclassification brutale se produise contre l'accord de la puissance qui a émis ces documents, mais aussi que cela s'effectue bien plus rapidement que c'est normalement le cas dans les déclassifications normales : en prenant en compte la temporalité normalement longue de ce genre de divulgation, on obtient des échelles de temps de trente, quarante ou cinquante ans. Or, dans l'affaire WikiLeaks, cela se produit de manière quasiment instantanée. Parce qu'elle est extrêmement rapide, la divulgation perturbe nos repères temporels. Elle remet de ce fait en question les canons émotionnels de la réception de ce type d'information : tandis que, d'habitude, les documents déclassifiés intéressent une population de chercheurs férus d'histoire, des amateurs de vieilles affaires qui prennent les choses à la fois avec passion du savoir et une bonne dose d'humour, WikiLeaks provoque des affects plus immédiats et violents, tels que la stupéfaction, l'émoi, l'enthousiasme et la colère.

### ***WikiLeaks révèle une modification dans le régime de gouvernement de nos sociétés :***

Pendant des siècles, le secret a été, pour les Etats, une technique de gouvernement. Gouverner, cela consistait à décider en connaissance de cause, voire en toute maîtrise, en fonction d'une information dont les autres ne disposaient pas. Le succès dans l'entreprise politique reposait sur la qualité et la quantité d'informations dont on disposait par rapport aux puissances rivales. D'où l'importance cruciale des réseaux d'information, des espions, des

agences de renseignement. Les USA ont construit leur histoire contemporaine sur l'efficiencia des pouvoirs du FBI.

Corrélativement, gouverner consistait aussi à décider quelle information pouvait ou devait circuler. La politique s'apparentait au contrôle des corps et des esprits, respectivement par le biais des lois et des informations.

Tous ces éléments entraînent littéralement dans les traits de caractère de l'Etat, ils relèvent de la souveraineté de ce dernier, à savoir de ce qui lui confère son statut spécial et garantissent son efficacité. La fuite massive des informations secrètes du Département d'Etat, et le fait que les grands journaux d'opinion du monde soient conviés à l'analyse des dépêches diplomatiques de la première puissance du monde, ces deux éléments invitent à penser qu'il s'est produit une modification dans le régime de gouvernement de nos sociétés.

Il faut prendre conscience que désormais, quelques hommes suffisamment courageux – ou fous – peuvent prendre le risque de divulguer une quantité considérable de ces données qui permettent aux gouvernements d'orienter leur politique nationale et internationales. En quelque sorte, dans le grand jeu de la politique, le revers des cartes nous est montré. Le bluff et l'intimidation ont moins de raisons de fonctionner, ou bien ils ne peuvent plus fonctionner à partir du même secret. En d'autres termes, l'affaire WikiLeaks offre une publicité plus grande, au sens où les philosophes des Lumières entendaient ce terme : Condorcet en France, Kant en Allemagne avaient compris dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle que la presse, ce « quatrième pouvoir », fournissait aux sociétés démocratiques un moyen d'émanciper les citoyens de la logique du secret propre aux tyrannies, et améliorerait considérablement, via une information de qualité, la liberté dont ils pouvaient bénéficier. De ce point de vue, l'affaire WikiLeaks est le symbole que cette dynamique d'émancipation, fondée sur l'information et sur la capacité d'interpeler les pouvoirs publics, joue encore. Même – et pour employer des grands mots – elle nous informe de la bonne nouvelle que l'histoire de la liberté est encore en train de s'écrire.

D'un autre côté, il y a tout de même quelques temps que le « régime de l'information » intervient pour contrer et modifier le tropisme du secret typique du « régime gouvernemental ». Cela ne signifie pas seulement que le journaliste représente en quelque sorte le double lumineux de l'espion, ou qu'il doit être considéré comme le gardien de la liberté. Cela veut dire aussi que depuis longtemps, depuis les années 1970 et justement le

scandale du Watergate ou les révélations de la manipulation à grande échelle de l'opinion publique états-unienne quant au niveau d'engagement de l'armée au Viêt-Nam, on sait que l'art politique consiste aussi à employer les informations publiques de manière stratégique et au moment opportun. L'art de gouverner dans sa phase contemporaine repose sur la communication entendue comme capacité de gérer l'opinion publique.

***L'effet de choc des révélations vient de l'interpénétration de deux sphères de conscience, et elle pointe le problème de la compatibilité de deux formes de morale :***

L'effet de choc produit par les révélations de WikiLeaks vient du fait qu'elles brutalement mettent en présence deux univers tout à fait différents, étrangers l'un à l'autre. Je veux dire : tout se passe comme si, sans transition ni préparation spéciale, un passant dans la rue à Washington, le lecteur d'un journal à Paris ou à Grenoble, ou encore un promeneur en plein Vercors, étaient conviés à visiter les « archives archi-secrètes » du Département d'Etat. L'imparable effet de choc résulte du fait que les révélations faites par WikiLeaks mettent en présence le monde de la conscience commune et celui de la conscience avertie de la réalité de la politique. Dit autrement, elles font se rencontrer le mode de perception du monde prémachiavélien ou amachiavélien et le mode machiavélien de perception du monde.

L'évocation de Nicolas Machiavel ne doit pas donner à penser que nous cautionnons d'une manière ou d'une autre la raison d'Etat et que nous argumentons dans le sens de la pérennité du secret dans les affaires politiques, intérieures ou extérieures (d'ailleurs, nous aurions tout aussi bien pu mentionner le nom du célèbre historien latin Tacite). Nous voulons plutôt évoquer l'effet induit par la lecture de Machiavel (ou de Tacite) : la fréquentation de sa pensée prépare à la logique de la grande politique, et qui a médité sur les vicissitudes de l'Etat florentin telles que l'auteur du *Prince* les présente est en quelque sorte armé pour entendre à leur juste niveau les révélations du Cablegate ou les autres qui concernent la politique états-unienne, et au-delà toutes les relations de puissance. Faute d'une telle préparation, l'accès aux révélations de WikiLeaks provoque plusieurs effets pénibles, tels que d'abord un certain vertige, puis la colère envers les menteurs, les tricheurs et les tueurs d'Etat, enfin – et là est le point délicat – un dégoût irrépressible envers la logique du monde politique.

Il est humainement normal – je veux dire : il serait profondément anormal de la part de tout être humain raisonnable – de ne pas être bouleversé par les images vraiment

épouvantables du massacre des civils irakiens au canon de 30 mm ; ces images sont telles qu'elles font regretter quiconque les a vues de les avoir vues. Il est humainement normal – etc. – d'être scandalisé par la découverte des visées militaires et politiques états-uniennes sur tel ou tel terrain d'action sensible. Mais il n'est pas *normal en soi* d'être de ce fait irrésistiblement dégoûté de la logique du monde politique. C'est normal seulement pour les gens impréparés. A quoi donc sont préparés les autres ?

La révélation centrale de WikiLeaks converge vers ce qu'expliquait subtilement Machiavel en son temps : *elle place sous une lumière crue le grand secret de la politique*. Ce grand secret est en fait double : (1) même les Etats les plus démocratiques possèdent une part d'ombre et sont capables de menées secrètes et de calculs sordides ; (2) les puissances étatiques, même les plus robustes en apparence, sont en fait des êtres paradoxalement faibles. Ces deux aspects convergent pour qualifier une même réalité : la violence dont font preuve les ces puissances, parfois sans mesure ou sans aucun contrôle, aussi bien les petits calculs qui les animent, constituent la contrepartie de l'activité politique régie par la logique de la rivalité des Etats.

WikiLeaks me semble à ce propos remettre en lumière le conflit ancestral de deux formes de morales qui se sont toujours – ou en tout cas : jusqu'à aujourd'hui – opposées : la morale de l'homme et la morale du monde. La première, dont le modèle est fondamentalement universaliste, repose sur l'idée d'une harmonie possible entre les hommes, et elle se heurte à la seconde, centrée sur le double constat de la fragmentation du monde en diverses communautés politiques et de l'antagonisme fondamental de ces dernières. D'un côté, Kant, de l'autre, Machiavel.

Du point de vue de la première, tout ce que révèle WikiLeaks est intégralement condamnable ; du point de vue de la seconde, deux choses sont à distinguer : d'une part, l'impérieux devoir de dénoncer les auteurs d'actes légalement et moralement répréhensibles, de l'autre, la tentative de comprendre les jeux du pouvoir international sans condamner a priori leur logique faite d'antagonismes. WikiLeaks, de par la violence de ses révélations mais aussi de par l'esprit libertaire qui l'anime, met ces deux choses dans un même sac. Or, elles sont fondamentalement différentes.

***WikiLeaks, avantages et inconvénients :***



Ce cheminement confirme que WikiLeaks représente un médium innovant qui nous oblige à redéfinir aujourd'hui les relations entre politique, philosophie et vérité. Une telle démarche peut à présent (et temporairement) être résumée par le bilan des avantages et des inconvénients qu'il offre. Il me semble qu'il faut reconnaître à WikiLeaks deux mérites et quelques inconvénients majeurs.

Premier mérite, celui de *dénier* les internautes : en jetant une lumière crue sur la morale du monde, l'activité de l'organisation et de son site renseigne sur ce qui se passe sur l'autre côté de la scène. On peut estimer que, sans un regard régulier de ce côté-là, ou plus exactement sans la possibilité d'un tel regard, l'exercice de la citoyenneté n'a pas la même signification.

Et c'est le second mérite : le monde est probablement plus complexe que jamais du fait de la globalisation qui, sous l'effet de la stratégie d'acteurs variés, interconnecte des espaces et des sphères auparavant plus ou moins indépendants (Etats, organisations, marchés économiques nationaux et sociétés politiques particularisées). Même les médias les plus puissants y sont soumis à des pressions diversifiées et renforcées. Dans ce monde, *il faut saluer l'apparition d'un contre-pouvoir aussi important et efficace que WikiLeaks*. La force de frappe de l'organisation repose à la fois sur le caractère imprévisible de ses actions et sur les dégâts engendrés sur l'image des acteurs (publics et privés) par l'intérêt massif du grand public pour les aspects sombres de leurs stratégies. Personne ne peut désormais faire comme si les « lanceurs d'alerte » ne veillaient pas.

Les inconvénients m'apparaissent quant à eux liés à trois illusions dangereuses induites par les pratiques de l'organisation.

D'abord, *l'illusion de l'irénisme*, ou celle selon laquelle dans le monde que les médias innovants nous préparent, il n'y aura plus d'ennemis, ni de rapports de force, ni de combats secrets. Pourtant, dans le monde d'aujourd'hui, exactement comme dans celui que nous avons connus auparavant, il est au contraire nécessaire de ne pas se tromper d'ennemis : les USA dont les dépêches diplomatiques nous révèlent une des faces effectivement bien sombres ne sont pas la Birmanie, la Chine ni d'autres pays dans lesquels les droits de l'Homme sont sévèrement, depuis longtemps et ouvertement bafoués. D'ailleurs, ce genre de fuite de l'information a bien moins de chance de se produire dans un pays de ce type du fait que les individus y vivent en liberté surveillée.

A cet égard, dans l'affaire du Cablegate, il est également nécessaire de se garder de l'enthousiasme facile, ou ne pas céder à la naïveté : l'affaiblissement des USA corrélatif à la divulgation d'informations classifiées – et mieux encore : le fait que la puissance américaine n'ait pu ou su empêcher cette fuite – profite à tous ceux (Etats, organisations) qui ne sont pas les amis des USA, ni les amis des amis des USA. Un Etat non souverain ou non maître des prérogatives normales de souveraineté (tel que la maîtrise de ses secrets), dans l'histoire que nous avons connue jusqu'ici, perd son pouvoir ou une partie de son pouvoir tant à l'extérieur de ses frontières qu'à l'intérieur. C'est en réalité un double risque que le Cablegate fait courir à la première puissance mondiale : un risque d'affaiblissement face à ses adversaires, et un risque de perte de crédit vis-à-vis de ses propres alliés. Il est permis de ne pas souscrire à l'anarchisme d'Assange, et l'on peut estimer que la perte relative de puissance et de crédibilité des USA n'est pas une bonne chose pour le monde.

Ensuite, *l'illusion de la démocratisation absolue*, ou celle selon laquelle les nouveaux médias nous font accéder à un jeu de rôles reposant sur l'échange toujours possible des positions entre gouvernants et gouvernés. La distinction que j'ai établie entre les deux morales n'est nullement destinée à couvrir les assassins ni les responsables d'ordres meurtriers. Elle signifie que les internautes-citoyens de base, électeurs dans leur pays, ne sont pas structurellement placés dans la situation dans laquelle sont placés les chefs politiques qu'ils ont élus. WikiLeaks tend à propager l'illusion que ces deux places sont ipso facto échangeables, ce qui n'est pas le cas. On pourrait également la nommer « illusion omnocratique », selon un modèle fantasmatique du pouvoir de tous sur tout (et toujours !). Or, si un tel modèle est impossible c'est qu'il n'y a pas de commutativité *immédiate* entre gouvernants et gouvernés, même dans une démocratie dont un des principes est pourtant, ainsi que le savait déjà Aristote, la capacité qu'a chaque citoyen tour à tour de commander et d'être obéi. Ce principe reste vrai, mais doit être tempéré par ce que nous a enseigné l'histoire. A savoir ceci que, dans une démocratie, il revient au citoyen et au dignitaire élu deux formes différentes de responsabilité en matière de rapport à l'information. Au citoyen soucieux de la liberté, échoit la responsabilité d'une exigence de clarification et de vérité ; au haut politique, la responsabilité de cette position délicate probablement jamais totalement justifiable dans son principe même : la gestion de l'information sensible, qui implique, parfois, l'occultation d'une partie de la vérité.

Enfin, *l'illusion de la divulgation intégrale*, celle selon laquelle il est possible d'améliorer la démocratie par le biais de la délation. Ce n'est pas la première fois que la délation est organisée en pratique d'information pour assurer un pouvoir se voulant collectif. On se souvient que, dans ses siècles de gloire, la République de Venise avait institué la « bouche d'ombre », dispositif ingénieusement intégré à l'architecture du Palais des Doges et qui permettait à chaque citoyen, sorte de « lanceur d'alerte » avant la lettre, de murmurer quelques paroles compromettantes aux oreilles de fonctionnaires de la Sérénissime. Bien sûr, la Toile n'est pas l'État vénitien : elle est ouverte comme il était fermé. Mais il n'est pas prouvé que cette ouverture garantisse une plus grande transparence, si l'on entend par là une des vertus nécessaires à la démocratie.

Finalement, que penser de WikiLeaks ? Le bilan est contrasté et la somme de bien ne l'emporte pas sur celle de mal, ni l'inverse d'ailleurs. Notre conscience morale subit plusieurs dilemmes sur des questions fondamentales – et à ce titre, WikiLeaks apparaît réellement important. Jusqu'ici, l'Australie avait offert au monde quelques excès mémorables en matière de goût esthétique : *ACDC*, *Mad Max*, *Crocodile Dundee*. Avec l'œuvre de Julian Assange, elle ne déroge pas à ses habitudes, puisque c'est maintenant en matière de rapport à l'information que se produit l'excès. Voilà un fait avec lequel notre monde doit désormais compter, et notre conscience, le méditer.